Nicole Moussier et Anne Fernandez

Documentalistes

Lycée Algoud-Laffemas

37-37 rue Barthélémy de Laffemas

26000 VALENCE

Madame la Directrice Académique

Direction des Services Départementaux de l’Education Nationale

Place Louis Lecardonnel

BP 1011 CEDEX

26015 VALENCE

Valence le 30 juin 2016,

Objet : CDI Algoud-Laffemas

Madame,

Suite à la réunion du Lycée professionnel Algoud et du lycée général et Technologique Barthélémy de Laffemas, notre cité scolaire ne comporte plus qu’un seul CDI et deux postes de documentalistes titulaires pour plus de 2000 élèves avec un internat et une grosse section BTS.

Après une année de fonctionnement, il apparait clairement que la charge de travail est bien supérieure à ce que peuvent assurer deux documentalistes expérimentées si elles veulent remplir correctement leur mission pédagogique et de gestion d’un CDI.

Nous venons d’apprendre qu’une TZR en documentation était affectée l’an prochain dans notre établissement et nous nous en réjouissons ; sa présence à plein temps serait nécessaire toute l’année.

Cependant, nous souhaiterions, pour la prochaine année scolaire, bénéficier également de l’aide d’une personne afin de nous assister dans nos tâches de classement, signalisation et gestion du fonds, etc...

Le CDI étant actuellement ouvert plus de 47 heures par semaine, il est fondamental d’être deux documentalistes en permanence (ce qui n’était pas le cas cette année), afin de remplir une véritable mission pédagogique au vu du nombre important d’élèves que nous accueillons (350 à 400 par jour). Par conséquent, une personne chargée de nous aider dans l’accomplissement des tâches matérielles et d’aide à la gestion, reste nécessaire.

En vous remerciant par avance de l’attention que vous voudrez bien accorder à cette demande, nous vous prions d’agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Les documentalistes

Copies : Rectorat – Division du personnel

IAIPR – Mme Gautherot et M. Pépin

M. Chisci – Chef d’établissement